



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 28 juin 2023

“Apaiser le Littoral Sud n’est pas un vœu pieux. C’est du travail, de l’écoute et de la collaboration.”

« *Apaiser le Littoral Sud est un vœu pieux* ». C’est par ces mots que Catherine Pila a coupé court à la proposition d’Olivia Fortin, Maire de secteur, de constituer un comité de pilotage co-présidé par la Ville et la Métropole pour apaiser le littoral sud.

Le rapport présenté en conseil d’arrondissements du 27 juin, a fait l’objet d’une abstention des membres présents du groupe Une volonté pour Marseille.

Dans un mélange des genres, confondant son rôle d’opposante de secteur - ce pourquoi elle siège au conseil d’arrondissements - et sa casquette métropolitaine, Catherine Pila semblait répondre au nom de la Présidente de la Métropole que “*l’apaisement du littoral sud est un vœu pieux*” et que la Ville “*passse la commande politique et que la Métropole, elle, exécute*”. Or la Métropole est une partie prenante incontournable pour formuler la commande politique des transports ou engager l’expertise technique de voirie dont elle dispose en son administration.

De leur côté, les habitants faisaient part hier, en séance, de leur ras-le-bol et de leurs propositions - via le droit d’interpellation citoyen - après 10 ans de réflexion sur le schéma d’accès aux Calanques, sans que rien ne bouge.

La Maire de secteur souhaite, pour sa part, accélérer et faire bouger les lignes avant les Jeux Olympiques ou les chantiers de dépollution attendus sur le littoral, qui vont ajouter des difficultés supplémentaires.

VERBATIM d’Olivia Fortin

“Apaiser le Littoral Sud n’est pas un vœu pieux. C’est du travail, de l’écoute et de la collaboration. L’expression de “vœu pieux” employée par Catherine Pila n’est pas un aveu d’impuissance mais une volonté de ne pas faire.

Mon engagement politique c’est de rendre possible ce que les habitants attendent depuis longtemps et qu’ils méritent. Sécuriser cette route du littoral sud en fait partie. Ce n’est pas négociable et j’ai besoin que l’Exécutif métropolitain se positionne officiellement pour construire une réponse commune incluant une offre de mobilité, l’exécution des aménagements de voirie, et des études conjointes à la hauteur de l’époque. Les habitants ne doivent plus faire les frais de la volonté de quelques-uns d’agir contre l’intérêt de tous.”

Contact : Gwénaél Richerolle, Directeur de Cabinet
griherolle@marseille.fr - 06 23 72 80 42